

Boycottez les messages de l'ANDEVI, Association Nationale de Défense des Victimes d'Injustices

écrit par Christine Tasin | 29 juillet 2012



Je suis scandalisée par cette « prétendue » association qui « prétend » défendre les victimes d'injustice.

Je découvre son existence à travers un message que l'un de mes correspondants m'a envoyé, m'invitant à envoyer une plainte contre la France à la Cour européenne, suivant le modèle de [celle déposée par l'ANDEVI](#).

Nous n'avons pas suffisamment à nous

battre contre nos élites qui nous trahissent, contre ceux qui font disparaître la France, contre l'islamisation de notre pays, contre les Etats-Unis et Bruxelles qui veulent nous faire disparaître qu'il faudrait, en sus, porter plainte contre notre pays ? Porter plainte contre nous-mêmes, dans une haine de nous-mêmes allant jusqu'au suicide? Et porter plainte auprès d'une institution dont nous, patriotes, ne voulons pas puisque nous tenons à notre souveraineté et à notre indépendance ?

Et tout ça pour quoi ? Pour demander ce que le traité de Lisbonne, que les Français avaient refusé en 2005 sous la forme du T.C.E. nous impose, la concurrence libre et non faussée, quel qu'en soit le prix à payer !

Et tout ça pour quoi ? Pour que les éthylotests fabriqués dans d'autres pays puissent faire concurrence à ceux fabriqués en France, qui font travailler des Français et apportent de l'argent via les impôts à nos caisses.

Et tout ça pour quoi ? Pour économiser 10 centimes d'euro en achetant un éthylotest allemand et faire plaisir à Merkel ?

Mais on marche sur la tête ! Et il y a des patriotes qui se seront laissé prendre à cette fausse rhétorique de défense du citoyen ?

Christine Tasin